

NOM : .....

Penon : .....

Mode de règlement.....

1 fois (encaissement le 1 Octobre)

2 fois (encaissement le 1 Octobre et le 25 novembre)

3 fois (encaissement le 1 Octobre, le 25 novembre et le 1 février)

4 fois (encaissement le 1 Octobre, le 25 novembre, le 1 février et 1 avril)

5 fois (encaissement le 1 Octobre, le 25 novembre, le 1 février, 1 avril et 1 juin)

NOM : .....

Penon : .....

Mode de règlement.....

1 fois (encaissement le 1 Octobre)

2 fois (encaissement le 1 Octobre et le 25 novembre)

3 fois (encaissement le 1 Octobre, le 25 novembre et le 1 février)

4 fois (encaissement le 1 Octobre, le 25 novembre, le 1 février et 1 avril)

5 fois (encaissement le 1 Octobre, le 25 novembre, le 1 février, 1 avril et 1 juin)